
Il apporte, dans le cadre d'un travail d'équipe, l'appui pour l'analyse et la prévention des difficultés scolaires. Il participe à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures d'aide individuelles ou collectives au bénéfice des élèves en difficulté. Il organise des réunions d'information auprès des parents, des éducateurs et des élèves.

Source URL (modified on 07/08/2018 - 19:34):http://www.ndj.edu.lb/ndj/support/sante_scolaire/psychologue